

Décision

Générale

colonial

Décision n° 177-156-1909 Mouvement.

n° 177-156-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 octobre 1909

Numéro JO

n° 156 du 01/11/1909

Date du numéro

1 novembre 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer en France est accordé à M. Senelle, contrôleur de 2e classe, Chef du Service des Douanes et Contributions, à la Côte Française des Somalis. M. Senelle prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 3 novembre 1909.